



القوات اللبنانية

# FL Infos

## Forces Libanaises infos

janvier / février  
2001  
Paris

«Il est faux que la liberté et l'indépendance puissent être disjointes et revendiquées l'une après l'autre»  
Joseph Mazzini (1808-1872)

**Sommaire :** • Éditorial : Liberté, p.1 • 2000 à 2001 : de l'humiliation au sursaut, p. 1-2 • Une année d'activités, p.2 • Liban sud : L'absurde, le vide et la haine, p.2-3 • Invasion et paupérisation : chiffres clés, p. 4 • Les détenus de Syrie témoignent, p. 4 •

## Éditorial

### Liberté

Sur les murs de nos villes, de nos fermes, de nos prisons, nous écrivons ton nom : Liberté.

Pourtant, nous connaissons ton prix, souvent exorbitant. Quinze mille sont tombés pour Toi.

Quinze mille héros. Quinze mille martyrs. Tous sont grands et nous n'oublierons aucun d'entre eux.

Leur sang fertilise à jamais notre nation, irrigue nos corps, fait battre nos cœurs et revitalise sans cesse notre cause. Il nous rend plus forts que la peur, plus forts que l'oppression, plus forts que le fanatisme. Nous libérerons notre pays pour Eux, pour nous et pour nos enfants.

Malgré les insultes des valets de l'occupant, malgré les menaces, les coups et les barreaux, toujours nous brandirons le drapeau de la Liberté. Hier 35.000, demain bien plus encore. Car nombreux sont ceux qui nous rejoignent aujourd'hui, dans notre pays, par le cœur, les mots ou les actes sur la seule voie ouverte à des hommes dignes de ce nom : le chemin de la Liberté. ●

## 2000 à 2001 :

### De l'humiliation au sursaut

Malgré l'occupant, la marche vers la liberté...

Sans doute le mythique An 2000 prédisposait-il à toutes les prévisions fantaisistes. Néanmoins au Liban, la réalité politique a pris souvent les allures d'une désespérante et surréaliste science-fiction avant de nous offrir le réjouissant espoir d'un superbe sursaut patriotique. Faisons donc le bilan de cette année écoulée et tirons en les leçons pour notre avenir, car nous en aurons un, c'est promis !

Le Liban s'est débarrassé de l'occupation israélienne, mais il croule toujours sous une occupation syrienne accablante. Le sud du pays vit le cauchemar quotidien de l'absence de l'Etat et de la toute puissance des milices intégristes armées. Le peuple du Liban a assisté, impuissant, à la farce sinistre d'élections législatives manipulées, amenant une chambre des députés quasi-identique à la précédente.

#### Elections truquées contre sursaut national

Comme s'il n'avait pas suffi d'organiser des élections bidon, au gouvernement on introduisait le principe dynastique dans les ministères, histoire sans doute d'humilier un peu plus la démocratie et la volonté populaire. Ainsi Elias, fils de Michel Murr, succédait-il à son père au "Sinistère" de l'Intérieur.

Plus fort encore, un mis en examen pour dilapidation de fonds publics, Fouad Sanioura, s'est retrouvé au poste clef des finances. Le diable n'aura jamais été si bien tenté !

Et voilà qu'en contrepoint éclatant de tout ce grotesque déballage de tricherie et de servilité, on vit aussi, en l'An 2000, en mémoire de Béchir Gemayel et du sacrifice des 15.000 martyrs des Forces Libanaises, 35.000 jeunes militants F.L. descendre dans la rue. Prenant des risques énormes, ce peuple de l'espoir et du courage réclamait la liberté pour leur pays et pour leur chef, Dr Samir Geagea.

#### Joublatt pour Geagea

Quelques jours plus tard, les évêques maronites lancent un appel sans équivoque pour la libération du pays et le rétablissement de la vie démocratique. Une nouvelle page dans la politique libanaise s'ouvre. Feu Cheikh Mohammed Mehdi Chamseddine, chef du Conseil chiite suprême, déplore le déséquilibre communautaire et réclame la libération du Dr Samir Geagea. Walid Joublatt, chef incontesté de la communauté druze, crée la surprise et demande la révision des relations libano-syriennes, dénonçant au passage le régime policier et s'inquiétant de l'absence de la souveraineté nationale.

Les porte-parole de l'occupant tirent aussitôt à boulet rouge sur toutes ces allusions à la souveraineté et à la démocratie qui menacent leurs deux uniques sources de pouvoir : l'argent et la Syrie. Et ils déclarent péremptoirement l'occupation comme légitime (l'antinomie est pourtant évidente !) jusqu'à l'établissement définitif de la paix entre Israël et les pays arabes.

Suite en page 2 .../...



.../... Ce "définitif" nous renvoie à une intemporalité qui veut bien dire 60 ans de plus ou l'éternité ! Mais la liberté du Liban n'attend plus rien des caprices des conflits régionaux. Elle s'impose aux Libanais, assoiffés de paix et de justice, comme une exigence immédiate.

### Solidarité et confiscation

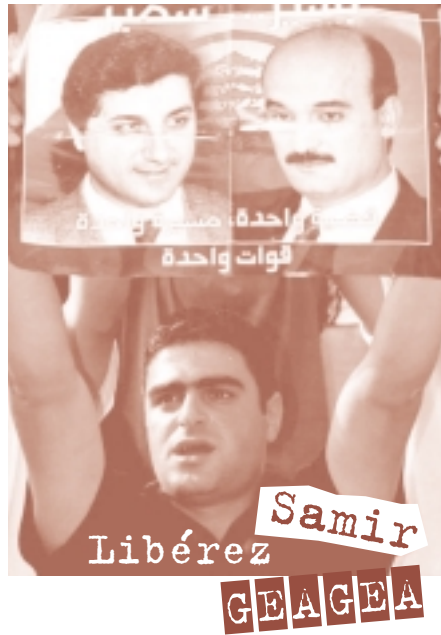
Les Libanais veulent aussi dire au monde entier qu'ils ne comptent pas mourir dans le silence, l'humiliation et la pauvreté. Nos intérêts et nos droits sont notre priorité absolue. Le premier de ces droits est le droit à la souveraineté. Plus encore, c'est un devoir, le nôtre, le vôtre aussi.

Cela arrange sûrement la Syrie de déverser plus d'un million de ses ouvriers sur notre marché du travail, essoufflé et exsangue. Cela arrange les Palestiniens et les Syriens de garder une frontière embrasée avec Israël au sud du Liban. Tout cela au nom de la solidarité entre pays arabes !

La solidarité et la complémentarité sont notre souhait le plus vif. Mais la solidarité suppose la communauté des intérêts et non pas la confiscation des intérêts des faibles par les puissants. Rappelons à ceux qui décernent les certificats de bonne conduite que c'est le Liban, le plus petit des pays de la région, qui a payé le plus lourd tribut de la guerre israélo-arabe. C'est toujours lui qui risque de voir 400.000 Palestiniens, soit l'équivalent de 10% de sa population, définitivement installés sur son territoire. C'est aussi le Liban qui est occupé par un autre pays arabe.

### Dix ans de perdus

Aujourd'hui, le moment est venu pour nous de fixer des objectifs nationaux visant la sécurité et la prospérité de notre peuple. Depuis 10 ans nous nous disons prêts à pardonner la trahison dont nous avons été victimes à Taëf. Nous voulons construire et nous savons que la vengeance détruit. Pourtant en dix ans nous n'avons obtenu pour réponse qu'un cynisme éhonté et



irresponsable. Nous avons fait le pari de la paix, mais nous mettons en garde tous ceux qui alimentent le désarroi des Libanais d'humiliation et de haine. L'histoire du Liban nous rappelle à quel point ce mélange est explosif et que les étincelles ne manquent pas au Proche-Orient.

Nous tendons la main à tous nos compatriotes avides de liberté pour faire cesser les manœuvres malsaines de ces apprentis sorciers. Nous n'avons pas le choix, car il n'y a qu'un seul Liban.

### Un Liban libre et rayonnant

Pour cette nouvelle année déclarons haut et fort notre résolution, celle de vivre libres, dans une république démocratique, sur la base d'une entente nationale sans faille et sans complexes. Nous voulons un Liban digne et prospère. Nous voulons un pays libre et rayonnant. Quant à nos amis, nous les remercions pour leurs vœux et leur confirmons à quel point leur aide nous est précieuse. Un Liban libre et paisible est le plus beau cadeau que nous puissions offrir ensemble à notre région avide de tolérance. ■

# Liban sud : L'

Yves Aubin de la Messuzière, directeur du département Afrique du Nord et Moyen-Orient au Quai d'Orsay, en visite au Liban, a appelé à la retenue au Liban-Sud. Il considère la situation au Liban comme "fragile", et nécessitant une grande retenue de la part des protagonistes.

Alors que le président français Jacques Chirac s'inquiète, estimant qu'il incombe à l'Etat Libanais de renforcer sa présence dans la région "parce que la situation y est fragile", les responsables officiels à Beyrouth persistent à affirmer que les mille hommes de la force mixte (FSI et Police Militaire) déployés au Sud le 9 août 2000, suffisent à assurer la sécurité intérieure des villages.

### La logique de l'absurde

Le Liban s'est efforcé pendant 22 ans d'obtenir l'application de la résolution 425. Maintenant qu'elle est enfin appliquée, les autorités libanaises ne veulent plus assumer leur responsabilité tout simplement parce que la Syrie a été prise de court par la décision israélienne.

Dans un premier temps, fait incroyable en soi, le Liban et la Syrie mirent en garde l'Onu contre ce retrait. Mais il y eut plus stupéfiant encore de la part du "Président" d'un pays qui devrait se réjouir de recouvrer la moindre souveraineté sur son territoire : dans un mémorandum en huit points adressé au secrétaire général de l'Onu, le président de la République libanaise, le général Emile Lahoud, développa une série d'arguments illogiques encourageant Israël à ne pas se retirer ! Ce mémorandum demande, par exemple, à la Finul de désarmer les camps palestiniens alors qu'il n'en existe aucun dans sa zone d'opérations et que la résolution 425 ne lui donne pas mandat pour accomplir une telle mission... C'est ce qui s'appelle, en littérature, la logique de l'absurde et que pour la

## Une année d'activités FL à l'étranger

- **19 octobre 2000** Exposition au foyer de Notre Dame du Liban "L'occupation Syrienne du Liban - photos et chiffres".
- **22-23-24 septembre 2000** Conférence annuelle FL Amérique du Nord au Canada.
- **10 septembre 2000** Messe commémorative Béchir Gemayel et les martyrs des FL.
- **20 mai 2000** Conférence annuelle FL Europe à Paris.
- **21 mai 2000** Colloque politique "Le Liban et les négociations de paix" centre ASIEM Paris.
- **22 novembre 2000** Manifestation FL pour la vraie indépendance du Liban devant l'ambassade du Liban à Paris.
- **15 juin 2000** Participation au colloque "Quel avenir pour le Liban ?" organisé par le groupe d'amitié France-Liban présidé par M. Gérard Bapt président du groupe d'amitié. Assemblée Nationale à Paris.

### Kleïa, un incident

Dans cette localité du Sud, l'incident qui a déclenché est venu le mercredi 27 décembre, à 14 heures. Il a opposé William Hasbani et Georges Rizk, à deux membres du bord d'une voiture conduite par Mohammed Hikmat. Des coups de feu d'intimidation ont été tirés par le groupe d'habitants sont restés vains, et sept membres enlevés, sous les yeux indignés de la population hum qui'ils ont conduits vers une de leurs permanences.



# absurde, le vide et la haine

## Le cas de Rmeich

Avant le retrait israélien, Rmeich comptait 5400 habitants. Malgré le retour de quelques femmes et enfants de l'exil au bord du lac de Tibériade, 550 personnes demeurent en Israël et appréhendent le retour, tandis que 80 autres n'ont pas été relâchées des prisons libanaises où elles purgent diverses peines pour collaboration avec l'ennemi. Pour les habitants de Rmeich cette "collaboration" était le seul moyen de préserver leur terre.

première fois, le général Lahoud venait d'appliquer à la politique internationale.

## Population abandonnée

Aujourd'hui, huit mois après le retrait israélien, les autorités libanaises ne respectent pas leurs engagements internationaux et n'accomplissent pas leurs devoirs vis-à-vis de leurs concitoyens. D'ailleurs le rapport général du secrétaire général de l'Onu Kofi Annan sur la Finul publié au début du mois de novembre 2000 a exhorté le gouvernement libanais à prendre le contrôle des régions du Liban-Sud dont Israël s'est retirée en mai dernier. C'est à juste titre que le rapport parle de dangereuses provocations qui peuvent coûter au Liban le prix de redevenir une zone de conflit, et pas nécessairement la seule. Huit mois après le retrait israélien, quel bilan ? 2929 ex-miliciens ont été arrêtés depuis le 23 mai 2000 et les incidents se multiplient qui ont fait notamment, fin décembre, 14 blessés au village Kantara.

Dans une région où n'existent plus ni titres de propriété, ni registres fonciers, ni plans cadastrés, les "expropriations" arbitraires peuvent se multiplier. Une vertigineuse augmentation des vols se produit d'ailleurs au Sud depuis l'évacuation israélienne. L'hôpital de Saf El Hawa à Bint Jbeil qui appartient au ministère de la santé est

## ent révélateur

la crise était un banal accident de la circulation, sur deux jeunes de la Défense civile originaires de Kleya, mouvement Amal originaires de Debbine circulant à Abbas. Des insultes, on en est vite passé aux coups. s miliciens armés. Les démarches d'apaisement d'un es du mouvement Amal, arrivés à la rescousse, ont illée, les deux jeunes membres de la Défense civile,

toujours entre les mains du Hezbollah qui l'utilise comme dispensaire.

## Les rafles du Hezbollah et de Amal

Aucune sécurité n'est assurée, dans une région placée sous le commandement d'une force mixte, mais où les miliciens du Hezbollah, d'Amal et d'autres groupes demeurent libres de circuler, au nom de la résistance anti-israélienne.

D'une part, les miliciens du Hezbollah poursuivent l'arrestation arbitraire d'ex-miliciens présumés de l'ALS. Ces personnes sont détenues dans des centres spéciaux avant d'être remises aux autorités libanaises. Plusieurs familles ont signalé que leurs fils n'ont pas été remis aux autorités libanaises et sont toujours probablement détenus par le Hezbollah. Dans le village d'Aitaroun 20 personnes ont été enlevées par des hommes armés se présentant comme des combattants du Hezbollah. Cinq d'entre eux ont été relâchés, alors que le sort des 15 autres reste inconnu de leurs familles. Par ailleurs, le 27 décembre dernier à Kleya, deux jeunes éléments chrétiens de la Défense Civile qui n'avaient rien à voir avec l'ALS, ont été enlevés par des miliciens du mouvement Amal.

## Interrogatoires et tortures

Au niveau de la détention préventive et des interrogatoires, les centres de détention préventive connus sont : Yarzé (ministère de la Défense), Ablah (Békaa), Kfarchima (police militaire), Sin el-Fil (police militaire) et Auberly (Kesrouan). La situation est en général mauvaise dans ces centres. Les visites sont en principe autorisées, mais en fait interdites. De nombreux cas de tortures ont été signalés, dans certains de ces centres, par des sources dignes de foi.

A l'issue de cette détention préventive, les détenus sont transférés à la prison de Roumieh où ils attendent la date de leur comparution devant le tribunal militaire.

## Le "Guinness book" de la justice expéditive

Au niveau du procès devant le tribunal militaire, les procédures sommaires sont simplement la règle, au mépris de tout procès équitable. La cour (une seule salle - quatre juges) est en train d'inscrire un nouveau record au "Guinness book" de la justice expéditive. En effet, elle "examine"

(les juges doivent avoir tout juste le temps de lire les noms des futurs condamnés !) en moyenne 80 à 100 dossiers par jour et rend les verdicts en cours de soirée. Histoire de ne pas perdre de temps, sans doute, la cour refuse systématiquement d'entendre des témoins ou essaie de retarder leur audience avant de l'annuler par manque de temps.

## Sept minutes pour plaider

Le plus long plaidoyer de défense n'a duré que sept à huit minutes ! Des avocats stagiaires, qui ne demandent que la clémence en faveur de leurs représentés sans exposer de réels arguments, "défendent" la majorité des cas. Les avocats ne reçoivent les dossiers de leurs clients qu'un jour avant l'audience. Cependant, une catégorie d'ex-miliciens de l'ALS ont été libérés parce que le Hezbollah avait prétendu qu'il s'agissait d'agents doubles et devant donc bénéficier d'une amnistie spéciale. Le Hezbollah choisit "ses" amnistifiés, au mépris de toute règle légale...

Toute cette ubuesque "justice" s'acharne sur la population de la bande frontalière qui vit un véritable drame. Sa population active étant soit en exil, soit en prison, les familles vivent dans des conditions économiques très précaires, sans autres ressources qu'une maigre épargne et l'assistance sociale. L'Etat libanais, qui s'est donné tant de mal à être absent pendant vingt cinq ans, excelle aujourd'hui à montrer ses maigres muscles aux dépens de ses administrés les plus faibles ! ■

## Le calvaire de Barakat

"J'aurais voulu que le corps de mon mari soit enveloppé du drapeau libanais", a confié, en larmes, la veuve de Barakat Saïd el-Amil ancien membre de l'ALS, mort en prison, lorsqu'on lui remit le corps de son époux. Barakat el-Amil était avant tout un soldat de l'armée libanaise, et c'est un décret du gouvernement libanais qui l'a envoyé au Sud durant les années soixante dix. Ce Sud que le gouvernement a abandonné pendant plus de vingt-cinq ans ! **Au cours de son séjour de 48 heures à Yarzé, Barakat a été torturé. On lui a interdit de manger, de boire, d'utiliser les toilettes. Il a été tout le temps ligoté et bâillonné. Il aurait été flagellé et battu.** Barakat aimait le Liban, et il avait cru aux propos des responsables du pays, qui avaient promis que la justice libanaise serait plus clémente que l'exil en Israël.



# Invasion et paupérisation

**Main d'œuvre syrienne = 1,5 million, soit environ 50% de la population libanaise.**

Donc 150 millions de dollars par mois pour faire tourner la machine économique syrienne.

(Annahar - Michel Mourcos - décembre 1997 d'après les statistiques de la Sûreté Générale de Sept 1997).

## Paupérisation

51% des Libanais se trouvent en dessous du seuil de pauvreté défini par les Nations Unies.

(L'Orient Le Jour - 12/10/1999).

**Le pouvoir d'achat du revenu moyen nominal mensuel représente en 1999 à peine 20,9% de son niveau d'avant la guerre.**

(Programme des Nations Unies pour le développement PNUD - 13/01/2000).

## Taux de croissance économique

7% 1995, 3,5% en 1996, 3% en 1997, 0,5% en 1998 et 1999.

(Boutros Labaki, vice-président du Conseil du développement et de la reconstruction - L'Orient le Jour - 12/10/1999).

## Naturalisation

200 000 Syriens sur 350 000 étrangers naturalisés. (Encyclopédia Universalis - Supplément 1998 - page 218 - Etude intitulée "Le Liban vers une identité différente").

## Emigration

48 000 en 1993, 57 000 en 1994, 106 000 en 1995, 186 000 en 1996, 170 000 en 1997, 180 000 en 1998, 272 000 en 1999.

(Assafir - 7/04/2000).

**22 libanais sur 100 ont demandé des visas d'émigration.** (PNUD - 26/08/2000).



## Dettes extérieures

5499 millions de dollars au 1<sup>er</sup> trimestre 2000 soit 138% du PIB.

(Figaro Economique - 02/06/2000, d'après le dernier rapport trimestriel de la banque AUDI).

## Déficit budgétaire

1101 millions de dollars au 1<sup>er</sup> trimestre 2000, soit 37,27% du budget.

(Figaro Economique - 02/06/2000, d'après le Ministère des Finances). ■

# Les détenus de Syrie témoignent

**En décembre 2000, les autorités syriennes ont libéré 54 détenus dont 46 Libanais, 7 Palestiniens et 1 Egyptien. Dans les geôles syriennes à Tadwor, Mazzé, Saydnaya ou ailleurs, les 46 Libanais libérés avaient sans cesse rêvé de l'instant où ils fouleraient à nouveau le sol du Liban. Nourris de cet espoir, ils ont tenu le coup.**

Ils témoignent :

## Le courage de tenir

Joseph Hallit 39 ans incarcéré depuis le 11 novembre 1992. Son crime : "collaboration avec les Forces Libanaises" A cette date, il lui restait encore un an pour achever ses études de médecine. "J'ai passé en tout 2956 jours, soit 70740 heures en prison. Dans une geôle, on réussit toujours à ne pas perdre courage quand on sait qu'on est né pour être libre."

Naji Harb incarcéré en juillet 1990 (militaire

libanais du courant du Général Michel Aoun) : Il reste très enthousiaste pour le Liban, pour la cause nationale. "Je suis atteint d'alopecie, la perte totale des cheveux. C'est une maladie qui a été favorisée par de multiples chocs nerveux. Ça n'a pas été facile tout ce temps là..."

Ali Abou Dehn détenu depuis 1987 en Syrie, il avait à cette date 37 ans. Ce druze originaire de Hasbaya a été accusé de collaboration avec Israël. Durant 13 ans, Ali a pensé très souvent à la mort, "le seul moyen de mettre un terme à la souffrance" dit-il.

## Le mensonge du procureur

Depuis la libération des 54 détenus, les familles de ceux qui ne sont pas rentrés refusent que leur attente ait été vaine. Elles savent, preuves et témoignages à l'appui, que leurs enfants, leurs frères, leurs pères et leurs maris ont été emprisonnés dans des geôles syriennes. Elles refu-

sent le mensonge officiel du procureur Adnane Addoum qui considère que le dossier des détenus libanais en Syrie est désormais clos !!!

## Toujours incarcérés

Comment expliquer cela à la mère de Béchara Roumiyé arrêté par les Syriens en 1978, elle qui le voyait à une certaine époque tous les quinze jours ?

Comment convaincre la mère de Joseph Yammine, arrêté en juin 1987 par les Syriens, qui l'a vu en 1988 en prison ?

Que dire aux parents d'Elias Tanios arrêté en décembre 1992, qui ont obtenu au bout de sept mois le droit à une visite ?

D'autres familles, convaincues que leurs enfants sont prisonniers en Syrie, se démènent avec énergie pour connaître leur lieu de détention. Ou obtenir qu'on leur remette la dépouille de leur enfant, s'il n'a pas survécu aux mauvais traitements... ■

## Écrivez-nous!

Chers lecteurs, donnez-nous votre point de vue en nous écrivant à l'adresse suivante :  
Institut du Liban - 177, rue de Charonne, 75011 Paris